

Vacances d'été 2020 **La torpeur de l'été comme sous les tropiques...**

D'ailleurs, c'est pas l'hiver là-bas? Faut dire que les petits plats ont été mis dans les grands ; entre la piscine qui ouvre, les fleurs qui poussent, le camping qui accueille ses visiteurs ébahis, les oiseaux qui chantent, la Garonne qui danse le long des golfes clairs et le soleil qui dore nos peaux (blanches, puisque confinées pendant 2 mois), on peut le dire, c'est le bonheur!

Profitons de cet instant pour penser à toutes celles et ceux qui de toute façon ne seraient pas partis à Tahiti. Ni même sur le bassin. Beaucoup d'entre nous restent ici, à La Réole et voilà pourquoi il faut soigner notre cadre de vie. Les employés de la ville passent une grande partie de l'année à passer derrière nous pour ramasser nos ordures laissées sur le trottoir, nos mégots jetés sur les pavés, nos canettes abandonnées sur les pas de porte, sans parler des



sacs entiers de "fast food" jetés sur la chaussée... En "oubliant" tous ces débris, nous manquons de respect envers eux, bien sûr, mais aussi envers nous-mêmes. C'est notre cadre de vie que nous détériorons. Il serait pourtant plus agréable si chacun faisait un petit effort pour le soigner, l'entretenir. Combien de fois a-t-on entendu "ils sont payés pour ça!" ? Non, ils sont payés pour entretenir nos infrastructures et embellir la ville,

pas pour passer derrière nous lorsque nous allons à l'encontre des règles de vie en société.

Ils servent notre ville mais ce ne sont pas nos serveurs.

Saluons ici les bénévoles de plusieurs associations qui se sont rassemblés le 27 juin dernier pour une 4^{ème} "marche verte" et qui ont ramassé des dizaines de kilos de cochonneries. Merci à eux pour ce geste altruiste et essayons de prendre exemple.

Bac et Brevet 2020 : un cru d'enfer !



A 9h39 précises, le Mardi 7 juillet, des hordes d'élèves anxieux se précipitèrent sur les tableaux d'affichage du lycée, où trônaient les résultats du bac. Pas de victimes, pas de forces anti-émeute, juste des sourires, des cris de joie et des embrassades ! Pour résumer l'affaire, du côté des lycéens, c'est pas trop mal, voyez plutôt : 147 reçus (98,3%), 76 mentions (51,7% c'est énoorme !) et pour conclure, des vacances bien méritées ! Pour ce

qui concerne les collégiens, il y a 88% de réussite avec 78% de mentions dont 32,5% de mentions très bien ! Bravo, la ville de La Réole est fière de vous !

Marché

En raison de la fin de l'état d'urgence et conformément à l'arrêté du 14 mars 2014, l'emplacement du marché retrouve sa place d'origine sur les quais à partir du 18 juillet.

Ouverture de la piscine dès le 11 juillet

A l'heure où vous lirez ces lignes, la piscine sera déjà ouverte ! Après de longues semaines d'hésitation pour cause de ce que vous savez et de longues semaines de préparation (nettoyage, enlèvement des crocodiles, remplissage, peintures, etc.), l'ouverture s'est faite comme prévu le 15 et le travail acharné des services techniques y est pour quelque chose !

Sable fin, baignades, cocotiers, sombreros, margaritas... Avec un peu de chance vous avez déjà pu en profiter - d'autant plus qu'avec une entrée à 1 €, ce serait dommage de s'en priver.

Il y a toutefois quelques petites contraintes qui nous sont imposées par la situation sanitaire (et par les hautes autorités tout là haut là haut !) dont voici la liste :

1. Désinfection des mains à l'accueil avant de se rendre au guichet.
2. L'utilisation de la douche et du pédiluve sont obligatoires avant de rentrer dans l'eau.
3. Le nombre maximum de personnes admises en même temps est de 70.
4. Il n'y aura pas de casiers

individuels ; il faudra prendre ses affaires sur les pages.

5. Les mesures sanitaires en vigueur devront être respectées en tout temps ainsi que le règlement intérieur.

Finalement, rien de bien méchant

et c'est déjà une chance de pouvoir profiter de notre belle piscine après ces mois d'incertitude et de stress. Respectez les règles afin que tout se passe bien et bonne baignade !

► Ouverture de 14h à 20h



Retraite



Après 35 ans sur le marché de La Réole, Mme Larroze prend sa retraite. Le 20 juin était son dernier jour en tant que commerçante et c'est avec émotion qu'elle annonçait son départ.

Néanmoins, elle était très contente à la perspective de continuer à venir en tant que cliente pour faire ses courses !

Légion d'Honneur

Remise de la Légion d'honneur le 29 juin à notre Réolais Guy Lescarret par la secrétaire d'État Geneviève Darrieussecq, pour ses actes de résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a été l'un des plus jeunes résistants de France.

A travers le conseil municipal, c'est toute la population Réolaise qui le félicite pour cette reconnaissance qui lui a été attribuée et qui le remercie pour ce qu'il a fait.



Bénévoles

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour tenir des permanences lors des expositions, vous pouvez téléphoner à la mairie ou écrire un mail à l'adresse suivante :

benevoles@lareole-solidaire.fr

La Réole Info - Journal d'informations municipales et de la vie réolaise

Siège : Mairie de La Réole

Directeur de la publication : Bruno Marty

Rédacteur en chef : Christophe Gardner

Ont collaboré à ce numéro : R. Vaillier, C. Laroque

Crédit photos : C. Gardner, Renou avec la planète, Cie de la moisson,

Contact Mairie : 05 56 61 10 11

Courriel : redaction@lareole.info

Sur le pont...

Vous l'avez peut être remarqué, le pont du Rouergue est en train d'être ausculté sous toutes les coutures pour s'assurer de sa solidité. A priori, le passage d'un chihuahua peut toujours se faire en toute sécurité, mais dans le doute, un câble légèrement corrodé devrait être remplacé avant la fin de l'année. Cerise sur la gâteau, une étude sur l'illumination du pont est à l'étude par la régie ! Ça va faire des jaloux du côté de San Francisco !



Tournage

Le 4 juillet, l'ancienne prison a servi de cadre au tournage d'un clip musical de Mary Bach.

Jeune auteure-compositrice, Mary Bach propose une pop-folk acoustique en français. Sa poésie teintée d'introspection se mêle avec élégance à ses musiques qui lui font chanter le monde pour ne pas le pleurer, le crier, le fuir.

Nous espérons une projection en avant première au cinéma Rex et peut-être une expo photo sur le tournage. Réponse bientôt...



Ouverture du camping

Le camping aussi a subi une cure de jouvence et après les inondations de cet hiver, il en avait bien besoin ! Garonne a laissé derrière elle des mètres cubes de limon, mais également des branches et quelques dégâts. Nos agents ont donc nettoyé tout

ça, remis les grillages, repeint l'enseigne, "bricolé" par ci par là, bref, après de longues journées de labeur, tout était en ordre !

Depuis le premier juillet, il est de nouveau ouvert pour accueillir les hordes de touristes qui vont débouler !



Agenda de l'été

Ou comment sauver les meubles quand c'est le bazar dans le monde...

● Jusqu'au 30 août

Le Chemin des Arts : expo de Jean-Denis Pendax à l'ancien Hôtel de Ville, expo de Charlotte Lacroix à l'ancienne prison.

Installation des chaises d'Ann Cantat-Corsini dans différents points de la ville - prieuré, place Rigoulet, quais... Concert d'Eric Le Collen. 6 récitals de piano. Septembre de la photo (détails au prochain numéro).

► www.chemindesarts.fr

● 22, 29 juillet & 12, 19 août

Visite flash patrimoine à 17h et 19h avec le service patrimoine de la ville.

● 22, 29 juillet & 5, 12, 19, 26 août

Chemin des Arts : Récital de piano classique ou jazz à 19h au prieuré - couloir de la mairie. (gratuit)

● 23 juillet & 6, 20 août

Balade urbaine à 19h avec le service patrimoine de la ville.

● 24, 25, 26 juillet

Chemin des Arts : Représentation théâtrale de Dionysos au prieuré. Spectacle gratuit.

● 30 juillet

Repas fermier à confirmer.

● 31 juillet, 14 août

Visite théâtralisée de la ville à 16h30 à l'office de tourisme.

● 1er août

Chemin des Arts : Concert d'Eric

Le Collen dans les jardins du château à 20h30.

● 8 août

Visite flash patrimoine à 10h et 11h avec le service patrimoine de la ville.

● 13 août

Repas fermier à confirmer.

Service patrimoine - Arte et Histoire : Pour cette année, en raison de la situation sanitaire, le nombre de participants sera limité pour chaque visite ou animation.

Les réservations seront donc obligatoires et se feront exclusivement par téléphone au 06.19.76.16.33 avant la veille 17h00.

Office de Tourisme :

Tél. 05.56.61.13.55



Police des bains en Garonne

Arrêté municipal de juillet 1845

« Considérant que les bains publics en rivière sont les seuls dont la population fasse usage et que sur le plan de l'hygiène les bains sont d'un intérêt général et que d'un autre côté ils peuvent donner lieu à de fâcheux événements ou devenir un sujet de scandale public, il est du devoir de l'autorité municipale de régler, par de sages et paternelles dispositions, les mesures qui doivent être observées pour éviter des accidents funestes et tout acte contraire à la décence et aux bonnes mœurs.

Il faut donc respecter les décisions suivantes :

Porter un vêtement de la ceinture

jusqu'aux genoux.

Baignade autorisée à partir de 4 heures du soir.

Zone de baignade obligatoire pour les hommes en aval du Charros et pour les femmes en amont du Charros. Des poteaux délimiteront ces zones.

Les hommes ne devront pas approcher de la zone des femmes sous prétexte d'amener les chevaux à l'abreuvoir du Charros ni sur les bateaux à proximité.

Défense de se promener nu en parcourant la plage ou d'établir des luttes ou autres jeux.

Sont expressément défendues pendant les bains toute espèce de cris ou de vociférations. »

Source : *Les Cahiers du Réolais*

Incendie

Le 2 juillet, un incendie s'est déclaré dans un garage privé rue Nouvelle. Résultat : Une toiture et trois véhicules détruits ainsi qu'une intervention impressionnante des Sapeurs Pompiers. Grâce à eux, les maisons mitoyennes ont été épargnées.



Lifting

Faut dire que les quais avaient besoin d'un rafraîchissement sérieux ! C'est chose faite ; la route est tellement belle qu'elle pourrait être transformée en bowling.

Par contre, pas la peine d'espérer y faire des excès de vitesse, des contrôles réguliers sont prévus. C'est 50 km/h, pas 60, pas 80...



Rue fermée

Déplacement du transformateur haute tension qui alimente le quartier, de l'immeuble super 2000 au parking, au coin des rues Faucher et Député Cluzan. Cela laissera la place pour l'installation de la Maison des Solidarités.



Ça s'est passé à La Réole

Le 19 juin 1965, la nuit réolaise est étouffante... Sur la place des Jacobins, face au reste du vieux mur de la Porte Saint-Martin se dressent d'imposantes tribunes capables de contenir mille personnes ! Autant que d'années que compte l'Histoire de la ville... Il n'y a plus une place libre et le public attend l'arrivée de la troupe de... Molière ! Pas le vrai bien sûr, qui a subi sa dernière quinte de toux 292 ans plus tôt ! Cette troupe est formée par une partie de la population réolaise, qui a entrepris un truc insensé, sous la direction de Simone Artins et de Guy Rapin, tous deux enseignants, faire revenir en nos murs les comédiens du génial écrivain ! Pas les vrais non plus puisqu'eux aussi ressassent leurs répliques six pieds sous terre depuis à peu près autant d'années que leur patron !

Derrière le mur ils sont plus de cinquante à attendre leur entrée en scène, vêtus d'oripeaux et verts de trac... La plupart ont déjà effectué plusieurs déplacements vers les toilettes de fortune installées à proximité, et dont l'odeur commence à bien rappeler celle des rues du XVIIème siècle ! Tous les acteurs amateurs que La Réole abrite piétinent en espérant la nuit et les feux de la rampe... On

croise le couple Braga, Pierrot Carrasset, Mimi Labadens, Dédé Sanderre, Luc et Jeannette Mothes, Jeannot Virepinte, etc. Autant d'hommes et de femmes de toutes les générations qui ont préparé cet immense déboulé qui doit transporter La Réole et son public trois siècles en arrière par la simple magie du théâtre... Comparé à cette folle entreprise, le film « Retour vers le Futur » c'est, comme on dit chez nous, « de la gnognotte » ! Six mois de répétitions dirigées par le bordelais Pierre Falloux sont en jeu ! Il est presque dix heures du soir, le noir et les étoiles sont là, on entend derrière ce mur mystérieux une musique aigrette, c'est la flûte de Titou Roques... Perché en haut des pierres un guetteur est soudain entouré de lumière et lance aux spectateurs : « Oyez, oyez, voici que la charrette de la troupe de Monsieur Poquelin s'avance ! » Les regards suivent le faisceau des projecteurs... Le Grand Molière, dont le rôle est tenu par Jean Pauly, futur conseiller général, va apparaître... Et à cet instant précis, tout le spectacle prévu est sur le point de s'effondrer...

Christo Laroque

Suite au prochain numéro...